



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

*Consulat d'Algérie à Metz*

قنصلية الجزائر بمتز

## Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le département de la Marne qu'en raison de contraintes particulières, **le dépôt de demandes de passeports et de cartes nationales d'identité ne fait pas partie des prestations qui seront assurées, dans le cadre de la permanence consulaire qui sera organisée, le 26/04/2026 de 9h00 à 15h00, au niveau de la Maison de quartier Epinette, 2 Place Sainte Thérèse, 51100, Reims.**

Il est à rappeler que **les prestations consulaires qui seront assurées**, lors de la même permanence, **sont les suivantes :**

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents**) ;
- L'enrôlement des données biométriques des **personnes ayant déjà introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques** ;
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report.
- **L'inscription et la radiation sur les listes électorales.**

**Merci de votre compréhension.**



Metz, le 24/04/2026